REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté – Egalité - Fraternité COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE LA GUYANE

DIRECTION DES SERVICES DE PROXIMITÉ - Affaires Scolaires -



ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e) Monsieur, Madame,

NOM :			
PRENOM :			
NÉ (E) LE :	Á:		
DOMICILIÉ (E) Á (adresse Complèt	re) :		
97 354 – REMIRE - MONTJOLY	Téléphone :	./	
Atteste sur l'honneur, héberger à	l'adresse ci-dessus indiquée :		
Monsieur, Madame,			
NOM :			
PRENOM :			
NÉ (E) LE:	Á :		
Depuis le	Lien de parenté : 🗆 Père/ Mè	re [□ Frère / Sœur
□ Autres (Veuillez préciser) :			
Fait à RÉMIRE – MONTJOLY		Le	

Signature

<u>L'attestation doit être accompagnée de la photocopie recto/verso de la pièce d'identité ainsi que du justificatif de domicile de l'hébergeant.</u>

Art 441-7 est puni d'1 an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

- d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériels inexacts ;
- de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.